

CONDITIONS GENERALES DE VENTE « PRESTATIONS DE FORMATION SUR MESURE »

ASK training, sous sa **dénomination commerciale ASK partners**, au siège social situé au 220, rue Jacques Cartier Les Aigüières - 73100 AIX LES BAINS, a pour vocation le **Conseil, l'Accompagnement et la Formation en direction des dirigeants, des managers et plus globalement en direction des équipes.**

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation sur mesure engagées par ASK training (ASK partners) pour le compte d'un Client. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Ces dernières prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

2. DISPOSITIONS CONTRACTUELLES COMMUNES A TOUTES LES PRESTATIONS DE FORMATION SUR MESURE

Pour chaque action de formation sur mesure, ASK training (ASK partners) fait parvenir au Client sur sa demande :

- Une proposition d'intervention pédagogique, méthodologique, calendaire et financière par mail. Un exemplaire dûment signé, revêtu de la mention « Bon pour accord » avec le cachet de l'organisation doit être retourné par tout moyen à la convenance du Client
- Une convention de formation établie entre ASK training (ASK partners) et le Client. Le Client s'engage à retourner ce document signé portant le cachet de l'organisation dès réception
- Une convocation pour chaque stagiaire sur demande du Client
- Une feuille d'émargement
- Un certificat de réalisation pour chaque stagiaire est remis au Client et sur demande de l'Opérateur de Compétences, le cas échéant
- La facture ou les factures mensuelles selon le rythme de la formation.

3. CONDITIONS FINANCIERES, REGLEMENTS ET MODALITES DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur. Le règlement du prix de la formation est à effectuer, selon les conditions de la convention de formation signée par le Client et ASK training (ASK partners). Le paiement doit être effectué par le Client à ASK training (ASK partners) dans le délai des conditions énoncées dans la convention, à compter de la date de facture, par chèque ou virement. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant échéance. Conformément aux dispositions de l'article L.441-10 du Code du Commerce, toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. ASK training (ASK partners) aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à ASK training (ASK partners).

En cas de règlement par un Opérateur de Compétences dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment du bon pour accord de la proposition d'intervention pédagogique, méthodologique, calendaire et financière que le Client retourne dûment, datée, tamponnée, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à ASK training (ASK partners). En cas de prise en charge partielle par l'Opérateur de Compétences, la différence sera directement facturée par ASK training (ASK partners) au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à ASK training (ASK partners) au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, ASK training (ASK partners) se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

ASK training/ASK partners – 220, rue Jacques Cartier -Les Aigüières - 73100 AIX LES BAINS

SARL au capital de 50 580 € - SIRET 432 783 520 00039 - RCS Chambéry B 432 783 520 - N° intracommunautaire FR 434 327 835 20

Tél : 06 86 90 32 21 - Déclaration activité enregistrée sous le numéro 82 74 014 64 74 auprès du Préfet de région AUVERGNE RHONE ALPES

« Les plus belles conquêtes se réalisent dans le partage »

4. INTERRUPTION & ANNULATION D'UNE FORMATION

En cas d'interruption par le Client, ASK training (ASK partners) facture au client les sommes relatives aux journées effectivement suivies par le(s) stagiaire(s). Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes correspondantes directement à ASK training (ASK partners).

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, ASK training (ASK partners) se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation ; ASK training (ASK partners) offre au Client la possibilité de repousser la période de formation sur la base d'une nouvelle programmation définie avec le Client
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

ASK training (ASK partners) se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation en cas de force majeure et en informe le client dans les plus brefs délais sans dédommagements, ni pénalités versées au Client. Le Client pourra alors choisir une autre période de réalisation ou annuler sa commande sans pénalités. ASK training (ASK partners) ne pourra pas être tenue responsable des frais engagés par le Client ou préjudices conséquents à l'annulation de la prestation de formation sur mesure ou à son report à une date ultérieure.

5. DEROULEMENT D'UNE FORMATION

Le lieu de déroulement, son adresse et les horaires de la formation définis avec le Client sont indiqués sur la convention voire sur la convocation remise au stagiaire sur demande du Client.

Une pause est organisée en milieu de chaque demi-journée. L'intervenante se réserve le droit d'adapter le déroulé pédagogique pour tenir compte de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique de groupe. L'effectif de chaque formation sur mesure est limité. Cet effectif est défini, pour chaque formation, en fonction des objectifs, des profils des stagiaires et des méthodes pédagogiques. Dans le cadre d'un engagement d'ASK training (ASK partners) pour l'environnement, les supports fournis pour les sessions de formation sont proposés sous forme dématérialisée.

6. NATURE DES AUTRES OBLIGATIONS D'ASK TRAINING (ASK PARTNERS)

Dans le cadre de ses prestations de formation sur mesure, ASK training (ASK partners) s'engage :

- à mener la mission, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens. ASK training (ASK partners) ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure chez le Client. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident de l'intervenante, les désastres naturels, les incendies, l'interruption de services publics, de l'approvisionnement en énergie, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'ASK training (ASK partners)
- à effectuer pour le Client les réalisations suivant les conditions prévues dans la convention attachée à ladite prestation
- à tenir à la disposition du Client toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet de la prestation
- à faire en sorte que l'intervenante dédiée à la réalisation de la prestation, coopère pleinement avec les personnels du Client
- à faire en sorte que l'intervenante dédiée à la réalisation respecte les règles relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail en vigueur au sein de la société Cliente
- à considérer comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion dudit contrat signé avec le Client, y compris les informations concernant les stagiaires

ASK training/ASK partners – 220, rue Jacques Cartier -Les Aiguières - 73100 AIX LES BAINS

SARL au capital de 50 580 € - SIRET 432 783 520 00039 - RCS Chambéry B 432 783 520 - N° intracommunautaire FR 434 327 835 20

Tél : 06 86 90 32 21 - Déclaration activité enregistrée sous le numéro 82 74 014 64 74 auprès du Préfet de région AUVERGNE RHONE ALPES

AUVERGNE RHONE ALPES _ ILE DE FRANCE _ PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR _ GENEVE

Version du 30/03/2026

« Les plus belles conquêtes se réalisent dans le partage »

- à exécuter les travaux qui lui sont confiés sous sa propre responsabilité civile et professionnelle suivant les règles de l'art et en fonction de son expérience. Le prestataire est garanti en responsabilité civile et professionnelle, pour tous les dommages matériels et immatériels qui pourraient être causés au client au cours de l'exécution du présent contrat, et ce, dans la limite des clauses et conditions de ses polices. Seule la force majeure ou un fait imputable au client pourra exonérer le prestataire à l'égard du client ou du tiers. Le montant total des indemnités (dommage matériel et immatériel) que le prestataire pourrait être amené à verser au client pour quelque motif que ce soit est, d'un commun accord, limité aux montants des capitaux garantis au titre de sa responsabilité civile et professionnelle. Les besoins que le client n'a pas exprimé sont exclus du champ de responsabilité du prestataire. Le prestataire ne pourra être tenu responsable d'aucun préjudice indirect, perte d'exploitation ou manque à gagner éventuellement subis par le client. Seule la force majeure ou un fait imputable au client pourra exonérer le prestataire à l'égard du client ou du tiers.

7. NATURE DES AUTRES OBLIGATIONS DU CLIENT

Dans le cadre d'une prestation de formation sur mesure confiée à ASK training (ASK partners), le Client s'engage :

- à tenir à la disposition du prestataire toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet de la prestation de la formation
- donner l'autorisation pour faire mention des contacts techniques et commerciaux qu'il entretient avec le Client dans le cadre des missions qui lui sont confiées pour y faire référence à des fins commerciales
- fera en sorte que les membres de son personnel nécessaires à la réalisation de la prestation, coopèrent pleinement avec l'intervenante d'ASK training (ASK partners).
- dans le cadre de l'exécution des travaux, à mettre à disposition de l'intervenante, des locaux de nature à permettre un travail intellectuel normal (dimension, équipement...).
- dans le cadre de la propriété intellectuelle et copyright, à ne pas diffuser sous quelque forme que ce soit tous les documents constituant des œuvres originales (fiches de présentation, contenus, supports pédagogiques...) développés et remis par ASK training (ASK partners)

8. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à ASK training (ASK partners) dans le cadre des prestations de formation sur mesure pourront être adressées à ASK training (ASK partners) pour les besoins desdites prestations. Le Client ou le(s) stagiaires desdites prestations peut s'y opposer à tout moment en informant ASK training (ASK partners) par mail. Conformément aux exigences essentielles de sécurité des données personnelles, ASK training (ASK partners) s'engage dans le cadre de ses prestations de formation sur mesure à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données. Le Client ou le(s) stagiaire(s) peut faire valoir auprès de ASK training (ASK partners) un droit d'accès de rectification des informations transmises le concernant.

9. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les conditions générales détaillées dans ce présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et ASK training (ASK partners) à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Chambéry sera seul compétent pour régler le litige.

ASK training/ASK partners – 220, rue Jacques Cartier -Les Aiguières - 73100 AIX LES BAINS

SARL au capital de 50 580 € - SIRET 432 783 520 00039 - RCS Chambéry B 432 783 520 - N° intracommunautaire FR 434 327 835 20

Tél : 06 86 90 32 21 - Déclaration activité enregistrée sous le numéro 82 74 014 64 74 auprès du Préfet de région AUVERGNE RHONE ALPES

AUVERGNE RHONE ALPES _ ILE DE FRANCE _ PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR _ GENEVE

Version du 30/03/2026